2013-6155
2013-11-19

GROUPE	M	FONGICIDE

CONTENU NET: 1-1000 L

Echo 720

Fongicide Agricole

Suspension

AVERTISSEMENT: POISON

SENSIBILISATEUR POTENTIEL DE LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARANTIE: Chlorothalonil …….720 g/L

Contient du 1,2 benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0097% à titre d'agent de conservation.

No D'HOMOLOGATION : 29355 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

Sipcam Agro USA, Inc.
2525 Meridian Parkway, Suite 350
Durham, NC 27713 USA
(919) 226 1195

Distribué par:

United Agri Products Canada Inc.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, ON, N0L 1G5
1-800-265-4624

PREMIERS SOINS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
AVERTISSEMENT

EN CAS D'INHALATION	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.L'oeil de prise ouvre et rince lentement et doucement avec l'eau pour 15-20 minutes.
EN CAS D'INGESTION	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.Appeler un centre de contrôle de poison ou le médecin tout de suite pour le conseil de traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	
NUMÉRO DE TÉLEPHONE D'URGENCE Toutes heures: 1-800-858-7378 SEULEMENT pour la santé et l'information écologique.	

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

NOTES AU MÉDECIN: Les dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'usage d'un lavage gastrique. Les personnes ayant une réaction allergique répondent à un traitement aux antihistaminiques ou aux stéroïdes en crème ou systémiques.

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT – Cause des dommages sévères aux yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. ÉVITER tout contact avec la peau ou les vêtements. Laver les parties exposées de la peau à l'eau tiède savonneuse après avoir manipulé ou utilisé ce produit. NE PAS ingérer. ÉVITER d'inhaler le brouillard de pulvérisation. L'exposition à ce produit peut produire des effets secondaires temporaires, caractérisés par une irritation et une rougeur des yeux, une légère irritation des bronches et une rougeur ou une éruption sur les surfaces exposées de la peau. NE PAS entreposer à proximité des aliments de consommation humaine ou animale. Conserver dans un endroit frais. N'appliquer qu'aux endroits précisés sur l'étiquette. Peut être mortel si inhalé. Sensibilisateur potentiel de la peau.

Porter une combinaison par-dessus un pantalon long, une chemise à manches longues, des lunettes de protection étanches ou un écran facial, un tablier et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques pendant l'application.

Ne pas retourner sur les lieux traités dans les 48 heures suivant le traitement. S'il y a lieu, les individus peuvent retourner sur les lieux dans les 48 heures suivant le traitement pour des tâches de courte durée qui ne necessitent pas de travail manuel, pourvu que 4 heures se soient écoulées depuis le traitement et que l'on porte un pantalon long, une chemise à manches longues, un chapeau et des gants résistant aux produits chimiques.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, visitez le site Internet de CropLife Canada à : www.croplife.ca

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins/ estuariens. Le ruissellement à partir des endroits traités peut être nocif pour les organismes aquatiques du milieu environnant. NE PAS appliquer directement sur l'eau.

Ne pas contaminer les lacs, les cours d'eau et les étangs. NE PAS contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. NE PAS appliquer s'il y a risque de ruissellement. NE PAS appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

Établir une zone tampon de 100 mètres pour les applications aériennes et de 15 mètres pour les applications terrestres afin de protéger les plans d'eau contre le risque de dérive, notamment les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les marécages.

Respecter les zones tampons provinciales si elles sont supérieures aux zones tampons recommandées ci-dessus.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Pour les contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.Faites le récipient vide et rincé peu convenable pour davantage d'usage.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour l'élimination des contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour les contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retrouné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

EN CAS D'URGENCE IMPLIQUANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-858-7378

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Lorsqu'il est utilisé conformément aux directives figurant sur l'étiquette, le fongicide agricole ECHO 720 donne d'excellents résultats contre un vaste éventail de maladies des cultures. Ce produit peut être utilisé efficacement en pulvérisations diluées ou concentrées. Il est essentiel de couvrir complètement et uniformément le feuillage pour supprimer efficacement les maladies.

NE PAS mélanger le fongicide agricole ECHO 720 avec des pesticides, des agents tensioactifs ou des engrais à moins qu'un usage antérieur ait démontré que le mélange est physiquement compatible et sans danger dans les conditions d'emploi prévues. Remarque: Pour assurer un mélange uniforme, inverser lentement le contenant à quelques reprises.

Ajouter lentement la quantité requise de fongicide agricole ECHO 720 dans la cuve du pulvérisateur pendant le remplissage. Pour des pulvérisations concentrées, mélanger préalablement la quantité requise de ce produit dans un contenant propre et ajouter dans la cuve pendant le remplissage. Laisser fonctionner l'agitateur pendant le remplissage et la pulvérisation.

MODE D'EMPLOI

Les doses d'emploi figurant sur la présente étiquette indiquent le nombre de litres de fungicide agricole ECHO 720 à l'hectare, sauf avis contraire. Appliquer dans suffisamment d'eau pour bien couvrir le feuillage et les tiges. Le volume d'eau requis variera selon la culture et le stade de croissance des plantes. Le volume d'eau requis varie habituellement de 225 à 1600 litres par hectare pour les pulvérisations diluées et de 50 à 100 litres à l'hectare pour les pulvérisations concentrées au sol et l'épandage aérien. Les applications terrestres et aériennes sont recommandées, à moins d'indication contraire pour une culture donnée.

NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT 10 JOURS AVANT OU APRÈS UNE APPLICATION D'HUILE CAR CELA POURRAIT CAUSER DES BRÛLURES AUX FLEURS ET TISSUS FOLIAIRES.

Directives supplémentaires pour l'application aérienne

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation:
Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.*doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable. Se référer aux RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT pour des détails supplémentaires.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire: Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.Il est préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement. Se référer aux PRECAUTIONS pour des détails supplémentaires.

TECHNIQUES D'APPLICATION ET D'ÉTALONNAGE POUR L'IRRIGATION PAR ASPERSION AU MOYEN D'UN SYSTÈME FIXE EN COUVERTURE INTÉGRALE

Régler les buses de manière à empêcher la pulvérisation directe ou la dérive sur les surfaces non visées. Déterminer la superficie couverte par l'asperseur. Remplir d'eau la cuve du dispositif d'injection et régler le débit de façon à pulvériser le contenu dans le laps de temps voulu. Incorporer la quantité requise de fongicide agricole ECHO 720 (selon la superficie à couvrir) à la quantité d'eau utilisée lors de l'étalonnage. Faire fonctionner le système complet à la pression normale recommandée par le fabricant pendant le temps établi lors de l'étalonnage.

On peut injecter le fongicide agricole ECHO 720 au début ou à la fin du cycle d'irrigation ou l'appliquer séparément. Arrêter le dispositif d'injection à la fin du traitement (indiquée à l'aide d'un colorant, par exemple) et continuer à faire fonctionner le système d'irrigation jusqu'à ce que ce produit sorte de la dernière buse de l'asperseur. NE PAS faire fonctionner le système d'irrigation sans soupape de sécurité ou un autre dispositif destiné à empêcher le refoulement du produit dans la source d'eau. La cuve contenant ce produit doit être raccordée du côté refoulement de la pompe d'irrigation ou de tout autre équipement pressurisé raccordé à la conduite d'irrigation. Ne jamais injecter un pesticide dans la conduite d'arrivée ou du côté aspiration de la pompe. L'eau d'irrigation traitée avec ce produit doit être maintenue sur la surface traitée jusqu'à ce qu'elle soit absorbée par le sol.

Ne pas appliquer ce produit par aucun autre type de système d'irrigation.

Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent cause une distribution non-uniforme ou qu'elle favorise la dérive au-delà du secteur destiné au traitement.

Ne pas appliquer par chimigation si le secteur à traiter est à moins de 100 mètres d'un secteur ou d'un parc résidentiel.

LÉGUMES ET GRANDES CULTURES

Culture	Jours avant la récolte.	Maladie	Dose recommandée à l'hectare	Directives d'application
Brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur	7	Alternariose, mildiou	1,7 – 3,3 L	Commencer les traitements une fois que les plants repiqués sont bien établis au champ (ou peu après la levée des plants semés directement au champ) ou quand les conditions favorisent le développement des maladies. Répéter les traitements au besoin à des intervalles de 7 à 10 jours pour maintenir la suppression des maladies.
Carottes	1	Brûlure cercosporéenne, Brûlure alternarienne	1,7 – 2,2 L	Commencer les traitements quand la maladie menace de se développer et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours ou au besoin pour maintenir la suppression des maladies.
Céleri	7	Brûlure cercosporéene Brûlure septorienne	1,1 – 1,7 L intervalles de 3 - 5 jours -- OU – 1,7 – 2,8 L intervalles de 8 - 10 jours	Commencer les traitements une fois que les plants repiqués sont bien établis au champ. Appliquer le fongicide agricole ECHO 720 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Pour supprimer la brûlure cercosporéene et la brûlure septorienne dans les couches de semis de céleri, utiliser de 1,4 à 1,9 litres de fungicide agricole ECHO 720 dans 1000 litres d'eau et appliquer 1400 litres/hectare deux fois par semaine ou au besoin pour maintenir la suppression des maladies. Commencer les traitements peu de temps après la levée de la culture. Utiliser la dose la plus élevée lorsque les conditions sont favorables aux maladies.
Pois chiches	48	Brûlure ascochytique	2,1 – 2,8 L 1er traitement 1,4 – 2,1 L 2e, 3e traitement	Faire un premier traitement au tout début de la floraison, et traiter à des intervalles de 10 jours par la suite. NE PAS effectuer plus de trois applications par saison. Appliquer avec un pulvérisateur terrestre seulement, dans 220 litres d'eau/hectare. NE PAS appliquer par voie aérienne.

Cantaloup Concombre Melon brodé Melon honeydew Courges Citrouilles Pastèque (melon d'eau)	1	Anthracnose Blanc Gale	3,3 L 2,2 L pour supprimer l'anthracnose sur la pastèque, courge et citrouille	Commencer les traitements au stade de la 1e feuille vraie ou quand les conditions favorisent le développement des maladies. Répéter les applications aux intervalles de 7 jours. Réduire l'intervalle si les conditions sont très favorables aux maladies. NE PAS faire plus de 8 applications par la saison.
Pois secs	32	Brûlure ascochytique (Mycospharella pinodes)	1,4 – 2,1L	Appliquer au début de la floraison. Faire un deuxième traitement au stade de la formation des gousses environ 10 jours après le premier traitement. Toujours appliquer au taux plus élevé quand les conditions sont favorables à la maladie. Si les conditions demeurent favorables à la maladie, une troisième application devrait être faite 10-14 jours plus tard pendant le remplissage des gousses. NE PAS faire plus de trois applications par saison. NE PAS nourrir le bétail avec le foin des cultures traitées. NE PAS laisser paître le bétail dans des cultures traitées.
Lentilles	48	Brûlure ascochytique Anthracnose	1,4 – 2,8L	Appliquer au stade de préfloraison avant la fermeture des rangs, puis faire une deuxième application 10-14 jours après la première application (pendant le stade de floraison). Ne pas faire plus de deux applications par saison. Ne pas appliquer ce produit en mélange avec l'herbicide POAST® et l'agent tensio-actif MERGE® ou moins de 48 heures après l'application de POAST® et MERGE®. NE PAS nourrir le bétail avec le foin des cultures traitées. NE PAS laisser paître le bétail dans des cultures traitées.
Champignons	7	Môle sèche	S/O	Les personnes qui appliquent le fongicide agricole ECHO 720 dans les champignonnières doivent porter un respirateur à masque facial complet pendant toute la durée du traitement. Porter également un respirateur à masque facial complet s'il faut retourner dans les champignonnières moins de 12 heures après le traitement. Appliquer 175 mL/100 mètres carrés, immédiatement après le gobetage ou dans la terre de gobetage, et 90 mL/100 mètres carrés dans 100 à 130 litres d'eau à l'apparition des marques. NE PAS effectuer plus de deux traitements.

Oignons secs, oignons verts à botteler	7 (oignons secs) 14 (oignon verts à botteler	Brûlure des feuilles	1,7-3,3L	Traiter dès que la maladie menace de se développer et répéter à intervalles de 7 – 10 jours ou au besoin pour maintenir la suppression de la maladie. NE PAS effectuer plus de traitements par saison sur les oignons secs. NE PAS effectuer plus de 5 traitements par saison sur les oignons verts à botteler.
Panais	7	Chancre des racines	1,9L	Commencer les traitements à la mi-août et répéter selon des intervalles de 7 à 10 jours. NE PAS effectuer plus de 7 traitements par saison.
Pommes de terre	1	Mildiou Alternariose Moisissure grise des fanes	0,8-1,7L 1,1 L pour supprimer l'alternariose et la moisissure grise des fanes	Commencer les traitements quand les plants atteignent 15-20 cm de hauteur ou quand la maladie menace de se développer. Répéter selon des intervalles de 7 à 10 jours, ou au besoin pour maintenir la suppression des maladies. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, utiliser la plus forte dose à des intervalles de 7 jours.
Maïs sucré	14	Rouille	2,2L	Traiter dès l'apparition des symptômes et répéter de 10 à 14 jours plus tard. NE PAS effectuer plus de deux traitements par saison.
Tomates (y compris les tomates de transformation)	1	Alternariose Mildiou Tache septorienne Anthracnose	1,7-2,8L	Commencer les traitements lorsque la maladie menace de se développer et poursuivre aux intervalles 8 -10 jours à la faible dose ou 14 jours à la dose de 2,8 L/ha. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, diminuer l'intervalle entre les traitements. Tomates de transformation - On peut utiliser ce produit en mélange avec l'herbicide LEXONE®. Suivre le mode d'emploi ci-dessus pour supprimer les maladies et utiliser LEXONE à raison de 150 g de matière active par hectare pour supprimer les mauvaises herbes. Consulter l'étiquette de LEXONE pour connaître la dose et le mode d'emploi appropriés. Ce mélange en cuve ne DOIT PAS être appliqué moins de 30 jours avant la récolte.
		Moisissure grise	3,3 L	Appliquer à intervalles de 8 – 10 jours.

Blé	30	Tache septorienne, tache des glumes, tache auréolée	1,0 – 1,7L	Appliquer au stade de croissance Zadok 37 (sortie de la dernière feuille) et répéter le traitement 10 à 14 jours plus tard au stade de croissance 51-55 (épi visible). Une troisième application au stade de croissance 59-69 (épi entièrement sorti) pourrait être nécessaire, si les conditions favorisent la propagation de la maladie.
		Répression de la fusariose de l'épi (gale)	1,4-1,7L	Appliquer au stade de croissance 61-65 (début de la floraison). Pour profiter des meilleurs résultats possibles, cette application doit être effectuée avant l'apparition de conditions favorisant l'infection, c'est-à-dire avant le commencement de la floraison dans la majorité des talles et avant l'arrivée du temps pluvieux, le cas échéant. NE PAS faire plus de trois applications par saison. NE PAS donner au bétail la paille provenant d'une culture traitée. NE PAS permettre aux animaux de consommer une culture traitée en pâturage.

AVIS À L'UTILISATEUR/L'ACHETEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS

LE MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits pour l'onagre et le ginseng a été rédigé par des personnes autres que Sipcam Agro USA, Inc.et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Sipcam Agro USA, Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur l'onagre et le ginseng. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et àl al tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Sipcam Agro USA, Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui est employé sur l'onagre et le ginseng.

Culture	Jours avant la récolte.	Maladie	Dose recommandée à l'hectare	Directives d'application
Onagre	S/O	Brûlure et dépérissement	1,6L	N'appliquer qu'en automne. Traiter après la levée dans les champs ensemencés directement, dès l'apparition des symptômes de maladie. Répéter une fois après 28 jours ou après 14 jours si les conditions sont favorables aux maladies. Ne pas effectuer plus de deux traitements par année.

Ginseng	14	Tache foliaire et moisissure grise	1,7-3,3L	Commencer les traitements lorsque la maladie menace de se développer, et poursuivre à des intervalles de 7 à 10 jours. NE PAS effectuer plus de six traitements par saison. Ne pas nourrir le bétail avec le ginseng traité (racines ou feuillage).

FRUITS

Culture	Jours avant la récolte.	Maladie	Dose recommandée à l'hectare	Directives d'application
Bleuets	54	Anthracnose Alternariose Brûlure phomopsienne	5,0L	Effectuer trois traitements au stade de l'éclatement, du bouton rose et de la chute des pétales. Après la chute des pétales, il peut être nécessaire de poursuivre un programme de protection avec un autre produit homologué pour maintenir la protection contre la pourriture.
Cerises (aigres) Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare.	40	Brûlure de la fleur	3,5-6,3L	Effectuer de un à trois traitements entre le stade du bouton blanc et la chute des sépales. Utiliser la plus forte dose sur les arbres qui ont plus de 6 mètres de hauteur ou s'il fait chaud (au-dessus de 16 °C) et qu'il pleut pendant la floraison.
		Tache des feuilles		Pré-récolte: Traiter une fois à la chute des sépales. Post-récolte: Appliquer une fois sur le feuillage, de 1 à 7 jours après la cueillette des fruits. Dans les vergers gravement infectés par la tache des feuilles, faire un second traitement de 10 à 14 jours plus tard.

		Nodule noir	4,2 – 6,3L	Dans les vergers commerciaux qui ont déjà été infectés auparavant, émonder, enlever et brûler toutes les branches infectées par le nodule noir pendant la période de dormance, avant l'éclatement des bourgeons. Enlever tous les cerisiers sauvages ou pruniers infectés autour du verger commercial Suivre le calendrier de pulvérisation du fongicide agricole ECHO 720 contre la brûlure de la fleur, y compris un traitement à la chute des sépales. NE PAS traiter après la chute des sépales pour ne pas abîmer les fruits. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison avant la récolte.
Canneberges	50	NE PAS appliquer ce produit dans les champs inondés, ni libérer l'eau d'irrigation des marais moins de 3 jours après l'application. On peut appliquer ce produit au moyen d'un système d'irrigation par aspersion. Utiliser 3000 litres d'eau/hectare, uniquement avec un système fixe en couverture intégrale. Voir les techniques d'application et d'étalonnage pour l'irrigation par aspersion dans le Mode d'emploi. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.		
		Pourritures des baies	4,7 – 8,1L	Traiter au début de la floraison, à la fin de la floraison et de 10 à 14 jours plus tard. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, utiliser la dose la plus élevée.
		Brûlure des rameaux et des feuilles et dépérissement des pousses		Traiter au débourrement, au début de la floraison et à la fin de la floraison. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, utiliser la dose la plus élevée.
Pêches et Nectarines Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare.	60	Brûlure de la fleur	3,5 – 6,3L	Effectuer de un à trois traitements entre le stade du bouton rose et la chute des sépales. Utiliser la plus forte dose sur les arbres qui ont plus de 6 mètres de hauteur ou s'il fait chaud (au-dessus de 16 °C) et qu'il pleut pendant la floraison. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare. NE PAS traiter après la chute des sépales pour ne pas abîmer les fruits.

		Cloque des feuilles	3,5-4,9L	Traiter une fois par année, soit à l'automne au stade dormant lorsque de 75 à 100 % des feuilles sont tombées, soit tôt au printemps, avant le débourrement. Appliquer dans au moins 1000 litres d'eau/hectare.
Fraises	30	Pourriture grise	2,4L	Traiter une fois à l'automne. Effectuer deux traitements de préfloraison le printemps suivant, l'un dès l'apparition des nouvelles pousses et l'autre de 10 à 12 jours plus tard. Utiliser un pulvérisateur terrestre seulement. NE PAS effectuer plus de trois traitements par année. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

CONIFÈRES

Maladies supprimées	Dose de fongicide/hectare	Directives d'application
Chancre scléroderrien (pins), Rouille Suisse rouge (Douglas taxifolié)	1,7-3,3L	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare. Effectuer le premier traitement au printemps, lorsque les nouvelles pousses mesurent entre 1 et 2 cm. Répéter selon des intervalles de 3 à 4 semaines, jusqu'à ce que les conditions cessent de favoriser le développement des maladies. Dans les couches de pépinière, appliquer la plus forte dose à des intervalles de 3 semaines.
Brûlure des pousses (*Sirococcus*)	2,5-4,2L	
Rouge (épinettes), brûlure des aiguilles (pins)	6,6L	
Rouge lophodermien	1,7-3,3L	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare. Commencer les traitements entre la mi-juillet et le début d'août, avant le déclenchement de l'infection. Répéter à des intervalles de 3 à 4 semaines, jusqu'à ce que les conditions cessent de favoriser le développement des maladies. Dans les couches de pépinière, appliquer 3,3 L/hectare à des intervalles de 3 semaines.
Moisissure grise des plantules, brûlure phoméenne des rameaux	1,7-3,3L	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare. Dans les couches de pépinière, commencer les traitements lorsque les jeunes plants mesurent 10 cm de hauteur et que du temps frais et humide favorise le développement des maladies. Répéter à des intervalles de 7 à 14 jours aussi longtemps que persistent les conditions favorables aux maladies.

ECHO est une marque déposée inscrite de Sipcam Agro USA, Inc.

LEXONE est une marque déposée inscrite de E.I. duPont de Nemours and Company

Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, fongicide agricole ECHO 720, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide agricole ECHO 720 et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide agricole ECHO 720 ou d'autres fongicides du groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les memes organismes pathogènes.

Éviter d'effectuer plus que le nombre maximal de traitements ou de traitements consécutifs avec le fongicide agricole ECHO 720 tels que précisés dans cette étiquette ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une même saison.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux représentants de l'entreprise au:
(519) 268 5906 ou Fax (519) 268 8013

****

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.